



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67425>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-67425**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-59380

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune de Saint-Raphaël

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21830118200018

**Ville** : Saint-Raphaël

**Code postal** : 83700

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de changement de la pelouse naturelle en gazon synthétique du Stade Louis HON

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45112720

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le stade de football Louis HON accueille les rencontres de football du club l'Etoile Club de Saint-Raphaël /Fréjus qui évolue en Nationale 2 et à pour ambition d'évoluer dans la catégorie supérieure dans les prochaines années. Malgré un entretien permanent et couteux, la pelouse de l'aire de jeu présente des signes de vétusté et son remplacement est envisagées. A la suite de plusieurs réflexions techniques, esthétiques et pour des raisons environnementales son remplacement par une pelouse synthétique a été choisi. Le titulaire à l'obligation de résultats par l'homologation finale de l'équipement par la FFF

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 60% Prix des prestations : 40%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 12/06/2024 à 12h00, lire 25/06 /2024 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2024